



Jacking-car, suivi d'agression, blessures

Par **ammar**, le **24/05/2008** à **12:35**

j'ai été agressé dans la nuit du 16 juin 2007 vers 22 heures ,3 individus m'ont ensuite volé ma voiture,j'ai déclaré à mon assurance qui a transcrit la déclaration initiale à la date du 15 juin 2007 22 h 30'

j'ai déposé plainte auprès du commissariat de police

il n'y a aucun témoin des faits

l'assurance m'a demandé de lui fournir un certificat médical attestant les blessures,je l'ai fait mais le certificat médical est datée en date du 23 juillet 2007 (soit 38 jours après l'agression)

Mon assurance suspecte un fraude a envoyé mon dossier à ALFA (Agence de lutte contre la fraude à l'assurance)

à l'issue de l'enquête d'Alfa,mon dossier a été rejeté?

l'assurance suspecte la véracité et la survenance du sinistre.

à noter que j'ai contracté deux assurances ,l'une en simple responsabilité civile et la seconde en tous risques pour le même véhicule.

ma validité de ma première assurance en RC était en cours lorsque j'ai contracté une seconde assurance "tous risques" (suis je en faute pour assurance cumulative?)

et que dois je faire pour rentrer en possession de mon droit

merci infiniment de votre réponse et orientations

salutations empressées